

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
Direction générale des ressources humaines

ANNEE SCOLAIRE 2015-2016 LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCÈS AU CORPS DES PROFESSEURS CERTIFIÉS OU AU CORPS DES PROFESSEURS D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (Décrets des 4 juillet 1972 et 4 août 1980)		ACADÉMIE OU SERVICE DISCIPLINE POSTULEE
I - SITUATION ACTUELLE NOM D'USAGE : NOM DE FAMILLE : Prénoms : Date de naissance : N° identifiant EN (NUMEN) : Adresse personnelle actuelle (1): N° tél : Adresse de l'établissement d'exercice : N° tél : Corps et grade : Discipline exercée : Fonctions :		CRITÈRES DE CLASSEMENT (Cadre réservé au rectorat) NOTE
I Bis - SITUATION DES AGENTS DÉTACHÉS Cochez la case correspondant à votre situation actuelle : J'exerce des fonctions enseignantes. ☐ Joignez la demande de détachement en qualité de stagiaire. J'exerce des fonctions non enseignantes. ☐ Complétez, datez et signez la déclaration suivante : "Je soussigné(e) M. ou Mme m'engage à réintégrer l'Education nationale lors de ma nomination en qualité de stagiaire et à rejoindre l'affectation qui me sera attribuée à titre provisoire, en fonction des besoins du service. Je reconnais être informé(e) que le non respect de cet engagement entraîne la perte du bénéfice de l'inscription sur la liste d'aptitude". Date : Signature : (1) Précisez l'adresse où l'avis d'inscription sur la liste d'aptitude et le formulaire de demande de réintégration pourront vous être transmis.		
(Cadre réservé au rectorat) II - ÉCHELON au 31 août 2014 (joignez obligatoirement les pièces justificatives) Classe normale : a) Echelon au 31 août 2014 b) Ancienneté dans le 11ème échelon au 31 août 2014 (augmentée éventuellement du reliquat) ans mois jours Hors-classe : Echelon au 31 août 2014 : Classe exceptionnelle :		(Cadre réservé au rectorat) ECHELON TOTAL

III - TITRES et DIPLÔMES détenus au 31 octobre 2014 (cf. annexe de l'arrêté du 6 janvier 1989 modifié) (joignez obligatoirement la copie des pièces justificatives) <i>Licences :</i> <i>Titres ou diplômes équivalents :</i> <i>Titres ou diplômes sanctionnant au moins quatre années d'études postsecondaires :</i> <i>Examen probatoire CAPEPS :</i> <i>Qualifications en sauvetage aquatique et en secourisme :</i> 	(Cadre réservé au rectorat)
--	--

(Cadre réservé au chef d'établissement) IV - SITUATIONS SPECIFIQUES A – Service effectif et continu pour les établissements où les conditions d'exercice sont difficiles : en 2009 ☐ 2010 ☐ 2011 ☐ 2012 ☐ 2013 ☐ 2014 ☐ Je certifie que cet agent a exercé dans mon établissement en : 2008/2009 ☐ 2009/2010 ☐ 2010/2011 ☐ 2011/2012 ☐ 2012/2013 ☐ 2013/2014 ☐ Je certifie qu'il exerce en 2014/2015 dans mon établissement ☐ Manière de servir : B - Exercice de fonctions spécifiques : A, le Timbre de l'établissement et signature du responsable :	(Cadre réservé au rectorat)
---	--

V - ÉTAT DES SERVICES D'ENSEIGNEMENT (conditions de recevabilité des candidatures)

ANNEES SCOLAIRES	DISCIPLINE ENSEIGNEE	EN QUALITE DE (2)	ETABLISSEMENT

(2) Adjoint d'enseignement, professeur adjoint, chargé d'enseignement, professeur d'enseignement général de collège, professeur de lycée professionnel, instituteur, professeur des écoles, titulaire ou stagiaire, maître auxiliaire...

Ayant pris connaissance de la note de service, je certifie exacts les renseignements et complets les diplômes figurant au présent dossier. En cas de nomination, je m'engage à accepter le poste qui me sera attribué.

Fait à le Signature

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT OU DU CHEF DE SERVICE :

AVIS DE L'INSPECTEUR PEDAGOGIQUE REGIONAL :

AVIS DU RECTEUR OU DU VICE RECTEUR D'ACADEMIE :

Pour les personnels en service détaché, les autorités de tutelle devront adresser cet imprimé au Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, bureau DGRH B2-4, 72 rue Regnault 75243 Paris cedex 13.

Pour les personnels affectés à Saint-Pierre-et-Miquelon, le chef du service de l'éducation nationale transmettra les dossiers au recteur de l'académie de Caen pour examen.